

Document d'orientation

Enquête sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques liées aux droits des travailleurs

Aperçu de l'outil

Cet outil, développé par la fondation ICI, permet d'évaluer les connaissances et les attitudes des personnes interviewées (producteurs et productrices de cacao et de leurs travailleurs et travailleuses) sur les droits des travailleurs, ainsi que leurs pratiques dans ce domaine.

Les informations recueillies permettent d'évaluer si les personnes interviewées rapportent des pratiques de travail assimilées à certains indicateurs de travail forcé. De même, ces informations permettent de déterminer dans quelle mesure les personnes interviewées connaissent les droits des travailleurs et quelles conditions de travail sont acceptables, mais aussi d'évaluer les perceptions des personnes interviewées sur certaines situations présentant des risques de travail forcé.

Le questionnaire comporte quatre sections :

1. Information générale
2. Pratiques dans les relations de travail (une version pour les producteurs et productrices, et une version pour les travailleurs et travailleuses)
3. Connaissances sur les droits des travailleurs
4. Attitudes vis-à-vis des droits des travailleurs

Pourquoi utiliser cet outil ?

Cet outil est destiné aux organisations intervenant dans le domaine du travail forcé dans l'industrie du cacao, et peut être utilisé pour :

- **Faciliter la planification et la conception d'une intervention** visant à prévenir les risques de travail forcé sur la base d'une évaluation des connaissances, des attitudes et des pratiques des producteurs et productrices et de leurs travailleurs en matière de droits et pratiques du travail
- **Évaluer l'effet d'une intervention** visant à prévenir le risque de travail forcé, par le biais d'une comparaison entre une baseline et une endline ou entre un groupe de traitement et un groupe témoin
- **Mesurer l'évolution** des pratiques de travail dans une région au fil du temps

Comment l'outil a-t-il été développé ?

L'outil a été développé pour le contexte de la cacao-culture en Afrique de l'Ouest, basé sur les indicateurs de travail forcé, développé par l'Organisation International du Travail. Cependant, les questions sont pertinentes pour les communautés agricoles de nombreux pays en développement, et l'outil peut être utilisé dans des contextes similaires à ceux de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

L'ordre des questions a été conçu pour éviter les biais dans les réponses, et il est donc recommandé de conserver cet ordre.

Comment utiliser l'outil ?

Les entretiens doivent être menés par des personnes formées sur les sujets du travail forcé et des droits des travailleurs.

Les enquêteurs doivent être familiarisés avec le protocole d'éthique de la recherche et formés à l'identification de problèmes potentiels lors des interviews et les mesures à prendre suite à leur identification (voir la question finale S01).

La formation doit couvrir :

- Comment interviewer des personnes en situation de vulnérabilité
- Ce qu'il faut faire si l'intervieweur s'inquiète de la situation de la personne interrogée, y compris les types d'inquiétudes ou de risques qui peuvent être rencontrés et les mesures à prendre (par exemple, qui contacter et quand).

Comment analyser les données collectées ?

Dans les sections 3 et 4 (Connaissances et Attitudes), les questions ont des réponses correctes ou incorrectes, qui se voient attribuer des scores binaires : 1 pour les réponses correctes et 0 pour les réponses incorrectes.

Dans la section 2, les (Pratiques), les questions ont aussi des scores binaires : 1 pour les réponses « risque moins élevé », 0 pour les réponses « risque plus élevé ».

Pour analyser et présenter les données collectées :

- Calculez le % de réponses correctes/risque moins élevé pour chaque section (connaissances, attitudes, pratiques) – par exemple, 1 réponse correcte sur les 8 questions de la section des connaissances équivaut à 12,5 % de réponses correctes sur les connaissances.
- Examinez les réponses fournies, indicateur par indicateur – par exemple, le pourcentage d'employeurs-euses ayant déclaré ne pas avoir de contrat de travail avec les travailleurs-euses comparé au pourcentage de travailleurs-euses déclarant ne pas avoir de contrat de travail avec leur employeur-euses.

Accordez une attention particulière aux réponses données à la dernière question (S01), dans laquelle l'enquêteur est invité à noter toute information préoccupante.